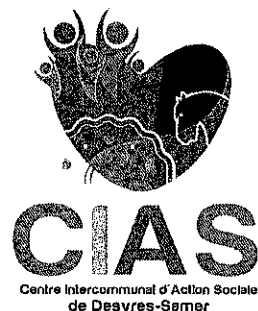


**République française**  
-----  
**Liberté, égalité, fraternité**  
-----  
**Département du Pas-de-Calais**  
-----  
**Arrondissement de Boulogne-sur-Mer**  
-----  
**Canton de Desvres**



**Délibération n°04-2025-02-28**

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi vingt-huit février à onze heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués le vendredi vingt et un février, se sont réunis à la salle Magnolia, sous la présidence de Monsieur Claude PRUDHOMME.

Etaient présents : Claude PRUDHOMME, Marylise THILLIER, Chantal TERNISIEN, Aimé HERDUIN, Anita THOMAS, Michel PECHINOT, Laurence NOEL, Christian PENIGUEL, Sébastien DUFOSSE

Etaient excusés : Christophe DOUCHAIN  
Thérèse DUWEZ

Secrétaire de séance : Thierry PETITPREZ, directeur du CIAS

|                                  |    |
|----------------------------------|----|
| Nombre de membres en exercice    | 11 |
| Nombre de membres présents       | 9  |
| Excusés avec pouvoir à un membre | 0  |
| Excusés                          | 2  |
| Absents                          | 0  |
| Nombre de votes                  | 9  |

## **Délibération n°04-2025-02-28**

### **Objet : avenant n°5 avec l'Association Espoir**

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale travaille avec l'association d'insertion Espoir dans le cadre d'un partenariat permettant le remplacement des agents absents dans les services à la population.

L'article 8 de la convention est modifié comme suit :

- L'association assure les missions pour un coefficient de 1,65 soit un coût horaire de 19,55€ net de TVA (basé sur le SMIC en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025, soit 11,88€ brut)

Il est proposé au conseil d'administration d'autoriser le Président à signer un avenant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025 avec l'Association Espoir.

**Approuvé à l'unanimité, Monsieur Dufossé n'ayant pas pris part au vote.**

Fait et délibéré à Desvres, le 28 février 2025

Le secrétaire de séance

Thierry PETITPREZ

Le Président

Claude PRUDHOMME